



Bulletin départemental spécial n°28 du 8 novembre 2021



Pôle 1er degré :

- **Mouvement interdépartemental 2022**
- **Mouvement Poste à profil- POP 2022**



Pôle 1^{er} Degré / bureau Mouvement

MOBILITE DES ENSEIGNANTS 1^{ER} DEGRE

Affaire suivie par :
Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ

Mouvement Interdépartemental 2022

Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22

Mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr


49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Références : BOEN Spécial n° 6 du 28 octobre 2021 :

- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité du 25 octobre 2021
- Note de service annuelle sur la mobilité des enseignants du premier degré.

• Calendrier général de la phase interdépartementale :

- Ouverture des inscriptions dans l'application SIAM **mardi 9 novembre 2021 à 12 heures** ;
- Clôture des inscriptions dans l'application SIAM et fermeture de la plateforme «info mobilité» **mardi 30 novembre 2021 à 12 heures** ;
- Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte I-Prof du candidat, à compter du **mercredi 1^{er} décembre 2021**.
- Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives **mercredi 8 décembre 2021 au plus tard** au Pôle 1^{er} degré – bureau du mouvement ;

 *Toute confirmation non retournée dans les délais fixés annule la participation du candidat.*

- Affichage des barèmes dans SIAM, **mercredi 19 janvier 2022**.
- Vérification du barème par l'enseignant et si besoin, demande de correction auprès de la cellule Mouvement du Pôle 1^{er} degré **du mercredi 19 janvier au mercredi 2 février 2022**.
- Affichage des barèmes définitifs dans SIAM, **lundi 7 février 2022**.
- Diffusion individuelle des résultats aux candidats, **mardi 1 mars 2022**.

Afin de faciliter la démarche des enseignants, la Plateforme Info-mobilité assure un accueil téléphonique, du 4/11/2021 au 30/11/2021, au : **01 55 55 44 44**

• Procédure d'accès au Système d'Information et d'Aide aux Mutations (SIAM)

Les enseignants souhaitant participer aux opérations du mouvement interdépartemental saisiront leur demande sur le système d'information et d'aide pour les mutations (SIAM) via l'application I-Prof. Cette application permet à l'enseignant, de saisir ses vœux de mutation et de consulter les éléments de son barème ainsi que les résultats du mouvement interdépartemental.

Pour se connecter, l'enseignant doit :

- Accéder à son bureau virtuel en tapant l'adresse Internet :
<http://www.education.gouv.fr/personnel/iprof.html> ;
- Cliquer sur l'académie d'affectation présentée dans la carte de France ;
- S'authentifier en saisissant son compte utilisateur et son mot de passe puis valider son authentification en cliquant sur le bouton Connexion.
- Cliquer sur l'icône I-Prof pour accéder aux différents services ;
- Cliquer sur le bouton « Les services », puis sur le lien « Siam »

Point d'attention : L'enseignant ayant initié une demande de mutation par Siam recevra son accusé de réception uniquement dans sa boîte I-Prof.



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Pôle 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Marie-Ange LABERTRANDIE
Tél : 04.90.27.76.27
correspondant-handicap84@ac-aix-marseille.fr

Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ
Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22

49 rue Thiers
840077 AVIGNON Cedex 04
Horaires d'ouverture :
08h30 – 12h
13h30 – 16h30
Accès personnels à mobilité réduite
26 rue ND des sept douleurs

**MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS 1^{ER} DEGRÉ
Phase interdépartementale - rentrée scolaire 2022
Demande formulée au titre du handicap**

Références : BOEN spécial n°6 du 28/10/2021

Les enseignants qui sollicitent un changement de département au titre du handicap doivent déposer un dossier à l'attention du Docteur ARNAL, médecin de prévention, **sous couvert du correspondant handicap relais au pôle 1^{er} degré** de la DSDEN 84.

Il convient de compléter le formulaire de demande de bonification au titre du handicap et de le renvoyer au pôle 1^{er} degré (P1D), accompagné des pièces justificatives demandées, pour le mardi 30 novembre 2021 - délai de rigueur.

Pôle 1^{er} degré – P1D

Affaire suivie par :
Marie-Ange LABERTRANDIE
Tél : 04.90.27.76.27
correspondant-handicap84@ac-aix-marseille.fr

DOSSIER DE DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP

PHASE INTERDEPARTEMENTALE DU MOUVEMENT 2022

49 rue Thiers
840077 AVIGNON Cedex 04
Horaires d'ouverture :
08h30-12h00
13h30h-16h30

Accès personnes à mobilité réduite :
26 rue ND des Sept Douleurs

A envoyer à la DSDEN de Vaucluse pôle 1^{er} degré pour le 30/11/2021

NOM : Prénom :

Date de naissance : Situation de famille :

Nombre et âge des enfants à charge :

- Affectation actuelle :

école : ville :

modalité d'affectation : TPD / AFA / PRO

nature du poste : DIR / ECMA / ECEL / TR / TS / BDF / Spécialisé /

- Domicile :

ville : Tél. :

Situation administrative : activité normale / CLM-CLD / congé parental / disponibilité /
poste adapté / détachement /

Personne concernée :

Intéressé(e) Conjoint Enfant

Date de l'obtention de la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ou d'enfant handicapé/malade :
Le dépôt de demande auprès de la MDPH n'est plus recevable :

➤ Pièces à joindre :

✓ sous enveloppe close portant la mention « PLI CONFIDENTIEL A L'ATTENTION DU MEDECIN DE PREVENTION » :

- un courrier motivé au médecin de prévention
- les justificatifs de la situation à étudier : certificats médicaux, pathologie exacte, traitements, suivi médical, évolution prévisible...
- tout justificatif attestant que la mutation améliorera les conditions de vie de l'enseignant.

✓ hors de l'enveloppe accompagnant ce formulaire :

- un courrier expliquant la démarche
- la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou copie de la carte d'invalidité.
- la copie des vœux demandés

Pôle 1^{er} Degré / bureau Mouvement

MOBILITE DES ENSEIGNANTS 1^{ER} DEGRE

Affaire suivie par :
Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ

Mouvement Poste à profil- POP 2022

Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22
Mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Références : [BOEN Spécial n° 6 du 28 octobre 2021](#) :

- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité du 25 octobre 2021
- Note de service annuelle sur la mobilité interdépartementale des enseignants du premier degré.

Procédure de saisie de candidature :

Les enseignants souhaitant candidater sur un poste à profil (en Vaucluse ou hors du département) saisiront leur demande sur l'outil COLIBRIS.

- Accéder à son bureau virtuel en tapant l'adresse Internet : <http://www.education.gouv.fr/personnel/iprof.html> ;
- Cliquer sur l'académie d'affectation présentée dans la carte de France ;
- S'authentifier en saisissant son compte utilisateur et son mot de passe puis valider son authentification en cliquant sur le bouton Connexion.
- Cliquer sur le bouton Les services, puis sur le lien Siam pour accéder à l'application Siam premier degré.
- Dans cette rubrique SIAM, choisir « Mouvement POP »

Calendrier général :

- Du 04/11/2021 au 18/11/2021 : Formulation des candidatures
- Du 19/11/2021 au 06/01/2022 : Etude des candidatures, phase d'entretien avec les candidats retenus.
- Du 07/01/2021 au 20/01/2022 : Affichage, échelonné par rang, des résultats.

Poste à pourvoir en Vaucluse :

- Enseignant au CEF (Centre éducatif fermé) de Montfavet - H/F

Afin de faciliter la démarche des enseignants, la Plateforme Info-mobilité assure un accueil téléphonique du 4/11/2021 au 30/11/2021 au : **01 55 55 44 44**